

# Le cadre réglementaire des points de vente collectifs

## Qu'est-ce que la remise directe ? Quels sont les différents types de réglementation à respecter ?

### Objectifs de la formation

Connaître le cadre réglementaire dans lequel s'inscrivent les points de vente collectifs, mettre en place les outils pour le respecter

### Enjeux

Le principe de la remise directe, la loi sur les magasins de producteurs, les contrats de mandat, les états récapitulatifs des ventes, la réglementation des ERP

### Pré-requis

Pas de prérequis

### Infos complémentaires



**Durée de la formation** 2 jour(s)

### Tarifs

### Plus de renseignements

Carine MONTET  
contact@terredenvies.fr  
Terre d'Envies  
49 avenue de Mâcon

01000  
Bourg-en-Bresse  
Tel. 04 74 23 00 91  
Fax. 04 74 30 77 73

### Dates, lieux et intervenants

**date à définir**

01000

Carine MONTET (Terre d'envies)  
Aurélié LONG (Terre d'envies)  
Alexia-Louisa LAGACHE (Terre d'envies)